

PARTIR EN ÉCHANGE
LES ÉTAPES CLÉS POUR RÉUSSIR SA MOBILITÉ !



GUIDE

DES ÉTUDES
à l'étranger



www.univ-lyon3.fr

2023
2024

Three red curved arrows pointing from the year 2023 to the year 2024, indicating a transition or progression.

GUIDE

DES ÉTUDES
à l'étranger

Vous êtes étudiant
inscrit à l'Université
Jean Moulin Lyon 3
et vous souhaitez
partir à l'étranger
pendant un
semestre ou une
année dans le cadre
de vos études ?

**Ce guide est fait
pour vous !**

SOMMAIRE

6 La mobilité internationale étudiante

Les différents types de mobilités

10 La mobilité d'études dans le cadre d'un échange

10 La mobilité d'études intégrée

11 La mobilité en double diplôme

12 La mobilité à titre individuel

12 La mobilité d'études

12 Programmes courts

13 Les programmes délocalisés

13 Les expériences professionnelles à l'étranger

13 Le stage à l'étranger

14 Le Volontariat International en Entreprise (V.I.E)

14 La césure à l'étranger

16 Le calendrier de la mobilité d'études dans le cadre d'un échange

Étape 1 : Construire son projet de mobilité

20 Vérifier les conditions de départ

21 Se renseigner sur les universités partenaires et les disciplines concernées

22 Évaluer le coût de sa mobilité

23 Participer aux International Days, les journées de la mobilité internationale

Étape 2 : Préparer sa candidature

26 Compléter le dossier en ligne

26 Choisir les zones et les pays

27 Rédiger son CV et sa lettre de motivation

28 Préparer et passer son test de langue

28 Le Centre des compétences en langues

28 Les Bibliothèques Universitaires

29 Scores requis aux tests de langues

30 S'inscrire aux tests de langue

30 Déposer son dossier en ligne

30 Retenir les dates clés

31 Pièces complémentaires à rendre par dossier de candidature

Étape 3 : Réussir son entretien et sa sélection

- 34 Déroulé des entretiens de sélection
- 34 Critères de sélection
- 35 Préparation de l'entretien
- 35 Résultats des entretiens
- 36 Nomination auprès de l'université partenaire

Étape 4 : Organiser son départ

- 40 Avant la mobilité
 - 40 Les réunions de zones
 - 40 Conférence sur l'interculturalité
 - 41 Checklist pour préparer votre départ
- 42 Les aides financières
 - 42 Bourses versées par l'Université
 - 43 Bourses d'organismes extérieurs
- 43 Abandon de votre candidature

Étape 5 : Pendant et après sa mobilité

- 46 Pendant la mobilité

- 46 Dans votre pays d'accueil
- 46 À l'Université Jean Moulin
- 46 Rapatriement – Cas de force majeure

46 Après la mobilité

- 46 Validation du diplôme
- 47 Accompagnement au retour

48 Étudiants en situation de handicap

- 49 Service Général des Relations Internationales
- 49 Selon votre composante

Vos contacts

LA MOBILITÉ INTERNATIONALE *étudiante*

Que vous ayez envie de partir dans le cadre d'une mobilité d'études intégrée ou d'un double diplôme, vous trouverez dans ce guide toutes les informations nécessaires pour **construire votre projet**, de la préparation de votre candidature à votre départ.

Une mobilité à l'étranger est un projet qui **s'anticipe et se construit dans le temps**. De nombreuses ressources sont à votre disposition pour vous accompagner dans les différentes étapes : ce guide pratique, la rubrique « International » du site internet de l'Université et de l'intranet étudiant, mais aussi l'équipe des Relations Internationales. N'hésitez pas à vous appuyer sur ces ressources pour concrétiser votre projet de mobilité en échange.

Une expérience à l'international est une grande plus-value dans un parcours. Cela vous permettra notamment de :

- 📌 **Vivre une aventure humaine et culturelle** en immersion totale dans un pays étranger
- 📌 Développer **votre autonomie** et votre **capacité d'adaptation**
- 📌 Améliorer votre **niveau en langue** étrangère
- 📌 Enrichir et **valoriser votre CV**
- 📌 Découvrir un **autre système d'enseignement** et de nouvelles méthodes pédagogiques
- 📌 Partir dans un **cadre défini**, avec tous les atouts du **statut étudiant français**.

LES CHIFFRES *clés*

DÉPARTS CHAQUE ANNÉE AUX 4 COINS DU MONDE



700
étudiants
partent
chaque année



206
universités
partenaires
en Europe



185
universités
partenaires
hors Europe



85
pays
d'accueil

MEILLEURS TAUX DE RÉUSSITE APRÈS UNE MOBILITÉ



50% des étudiants en mobilité anglophone
reviennent avec un niveau **C1 en anglais***



40% des étudiants en mobilité hispanophone
reviennent avec un niveau **C1 en espagnol***



+6% de réussite en M1 pour les étudiants partis
en L3 toutes composantes confondues**



+8% de réussite en M2 pour les étudiants partis
en M1 toutes composantes confondues**

* statistiques du programme Erasmus+

** statistiques de l'Université Jean Moulin Lyon 3

A scenic view of a lake surrounded by mountains, with a red banner at the bottom containing text.

LES DIFFÉRENTS *types de mobilités*



L'Université Jean Moulin vous offre différentes possibilités pour partir à l'étranger : à vous de **choisir la mobilité qui répondra le mieux à votre projet.**

Dans ce guide, vous retrouverez toutes les étapes et conseils pour construire un **projet de mobilité dans le cadre d'un échange**, que ce soit pour une mobilité d'études intégrée ou pour une mobilité en double diplôme. Si un autre projet de mobilité suscite votre intérêt, n'hésitez pas à vous rapprocher du contact associé.

LA MOBILITÉ D'ÉTUDES DANS LE CADRE D'UN ÉCHANGE

La mobilité d'études intégrée

La mobilité d'études intégrée vous permet de suivre un **semestre ou une année** de votre formation dans une **université partenaire à l'international**. Lors de votre mobilité, **vous êtes toujours étudiant inscrit à l'Université Jean Moulin**. Vous payez uniquement les frais d'inscription de cette université (des frais annexes peuvent toutefois être demandés : frais de bibliothèque, assurances, inscription au sport, etc.). Cela signifie que vous allez choisir et suivre des matières dans l'université

partenaire qui remplaceront les matières que vous ne suivrez pas à Lyon / Bourg-en-Bresse.

À la fin de votre mobilité, les crédits que vous avez obtenus dans l'université partenaire vous permettront de valider votre diplôme en France. Soit vous récupérez vous-même votre relevé de notes soit l'université partenaire le transmet directement à l'Université Jean Moulin pour transcription en notes françaises. Ainsi, votre **année de mobilité** et votre **diplôme sont validés par l'Université Jean Moulin**.

La mobilité en double diplôme

Le double diplôme peut se dérouler sur 1 ou 2 années. La particularité de ce type de formation est qu'elle permet d'effectuer un **semestre ou une année à l'étranger**, dans une université partenaire afin de **pouvoir valider deux diplômes à la fin de sa formation**.

Lorsque vous vous inscrivez en double diplôme, vous êtes inscrit dans les deux établissements. Vous payez uniquement les frais d'inscription à l'Université Jean Moulin (des frais annexes peuvent toutefois être demandés : frais de bibliothèque, assurances, inscription au sport, etc.).

À la fin de votre mobilité, votre année est validée par l'Université Jean Moulin et par l'université partenaire. **Vous obtenez donc un diplôme dans chacune des deux universités.**

 www.univ-lyon3.fr →

International →

Coopération internationale

→ Doubles diplômes



LA MOBILITÉ À TITRE INDIVIDUEL

La mobilité d'études

Si vous souhaitez étudier à l'étranger par vos propres moyens, c'est possible ! Cependant **cette démarche est personnelle**. Vous devrez alors contacter l'université de votre choix ou l'Ambassade du pays concerné afin d'obtenir les informations nécessaires.

Cela signifie que **vous ne serez plus inscrit à l'Université Jean Moulin Lyon 3**, mais dans l'université étrangère choisie. Vous obtiendrez alors un diplôme de cette même université. Vous ne serez donc **pas éligible aux bourses d'aide à la mobilité** proposées aux étudiants partant en mobilité d'études dans le cadre d'un échange.

Programmes courts

Vous pouvez également choisir de suivre un **programme dit « court »**, organisé par une université étrangère. Ces programmes de plusieurs jours ou semaines se déroulent le plus souvent pendant les vacances scolaires (*Winter School* ou *Summer School*) et peuvent être compatibles avec vos études à l'Université Jean Moulin. Vous pouvez participer à un programme court **tout en restant inscrit à l'Université Jean Moulin le reste de l'année**. Cependant, cette mobilité ne fait pas partie des programmes d'échanges de l'Université Jean Moulin, vous ne serez donc **pas éligible aux bourses d'aide à la mobilité**.

Consultez la liste des **programmes courts** sur :

 **www.univ-lyon3.fr → International
→ Partir à l'étranger → Études à titre
individuel → Programmes courts**



LES PROGRAMMES DÉLOCALISÉS

Une formation délocalisée repose sur un partenariat international entre l'Université Jean Moulin Lyon 3 et un établissement d'accueil dans lequel sont dispensés les cours. **Le cursus se déroule en totalité à l'étranger**, vous obtenez ainsi le diplôme de l'Université Jean Moulin (diplôme national ou diplôme d'université) mais aussi parfois le diplôme de l'université d'accueil.

+ D'INFOS

🌐 www.univ-lyon3.fr → International → Coopération Internationale → Programmes délocalisés

CONTACT

✉ diplomesdelocalises@univ-lyon3.fr

LES EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES À L'ÉTRANGER

Le stage à l'étranger

Dans le cadre de vos études, vous pouvez effectuer **un stage dans une entreprise à l'étranger**. Lors de votre mobilité, vous êtes toujours étudiant inscrit à l'Université Jean Moulin. C'est l'Université Jean Moulin qui signe une convention de stage avec vous et l'entreprise étrangère.

+ D'INFOS

🌐 www.univ-lyon3.fr → International → Partir à l'étranger → Stage, césure et VIE → Stage à l'étranger

CONTACT

✉ baip@univ-lyon3.fr

Le Volontariat International en Entreprise (V.I.E)

« Le Volontariat International en Entreprise (VIE) permet, sous certaines conditions, d'exercer **une mission** (scientifique, technique, commerciale, humanitaire...) **dans une entreprise française à l'étranger**. Il faut avoir entre 18 et 28 ans pour s'inscrire. Le volontaire reçoit une indemnité. »

Volontariat international en entreprise (VIE). (2021). service-public.fr.
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10040>

+ D'INFOS

 www.univ-lyon3.fr → International → Partir à l'étranger → Stage, césure et VIE → VIE

CONTACT

 scuio-ip@univ-lyon3.fr

La césure à l'étranger

La césure est une **parenthèse de 6 mois à un an maximum** (un ou deux semestres sur une année universitaire ou civile) dans votre formation.

Elle vous permettra de **vivre une expérience professionnelle ou personnelle, en Europe**, qui n'est pas nécessairement en lien avec la formation suivie. Cette expérience vous permettra de mûrir votre projet de formation, d'acquérir de nouvelles compétences ou encore de vivre des expériences bénéfiques à votre développement personnel.

+ D'INFOS

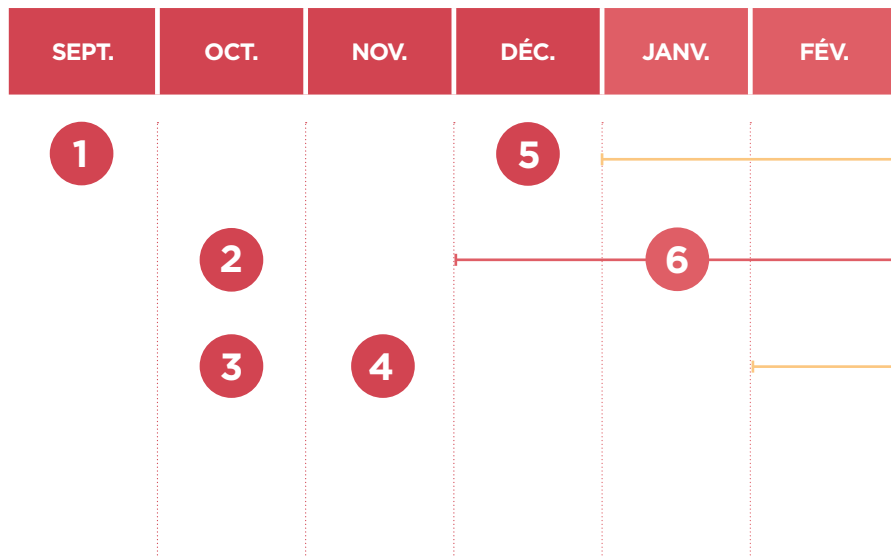
 www.univ-lyon3.fr → International > Partir à l'étranger > Stage, césure et VIE > Césure

CONTACT

 cesure@univ-lyon3.fr



LE CALENDRIER



1

SEPTEMBRE

Préparation du projet

Prise d'info sur

 www.univ-lyon3.fr

→ International → Partir à l'étranger → Études dans le cadre d'un échange

2

MI-OCTOBRE

Participation aux **International Days**, les journées de la mobilité internationale

3

FIN-OCTOBRE

Ouverture du **dossier de candidature** en ligne

4

FIN-NOVEMBRE

Date limite de **dépôt des dossiers**

5

31 DÉCEMBRE

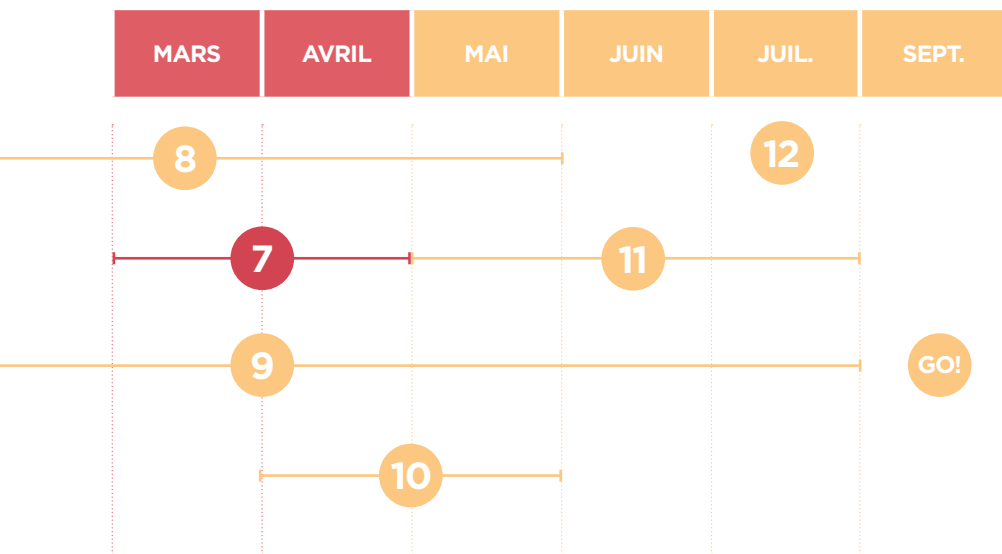
Date limite **pour passer le test de langue**

6

DÉCEMBRE → FÉVRIER

Entretiens de motivation

DE LA MOBILITÉ D'ÉTUDES *dans le cadre d'un échange*



7

MARS → AVRIL
Résultats des entretiens

8

JANVIER → MAI
Transmission des résultats
par le Service Général des RI
et **Nominations** auprès des
universités partenaires

9

FÉVIER → JUILLET
Inscription auprès de son
université partenaire

10

AVRIL → MAI
Préparation au départ

11

MAI → JUILLET
Réception des **dossiers
de bourse** de mobilité et
démarches
administratives diverses (visa,
logement, santé, ...)

12

JUILLET
Inscription à l'Université Jean
Moulin Lyon 3



ÉTAPE 1

CONSTRUIRE SON PROJET
de mobilité dans le cadre d'un échange



VÉRIFIER LES CONDITIONS DE DÉPART

Tout d'abord, sachez que pour candidater à une mobilité en échange, il faut impérativement **être inscrit à l'Université Jean Moulin** l'année précédent votre mobilité. Les possibilités de départ **varient en fonction de la formation** que vous suivez. Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif des conditions de départ.

Faculté	Filière	Licence		Master	
		Semestre	Année	Semestre	Année
DROIT	Certains Masters (liste détaillée auprès de l'Institut de Droit Comparé)				M1 / DU
	Prépa IEP et prépa ENS (liste détaillée en ligne)		L3		
iaelyon	Toutes filières	post-L3 en CPEI ⁽¹⁾	L3	M1 et M2 ou post-M2 en CPEI	M2
LETTRES ET CIVILISATION	Lettres modernes et classiques	L3	L3	M1 et M2	M1 et M2
	Histoire	L3	L3	M1 et M2	M1 et M2
	Géographie	L3	L3	M1 et M2	M1 et M2
	Info Com			M1 et M2	M1 et M2
LANGUES	LEA ⁽²⁾	L2 S4 et L3	L3	M1 et M2	M1 et M2
	LEA CI	L3 S6			M2 S1 obligatoire
	LLCER ⁽³⁾	L2 S4 et L3	L3	M1 et M2	M1 et M2
	LLCER Trilangue	L2 S4 et L3	L3	M1 S2 et M2 S3	
PHILOSOPHIE	Toutes filières	L3	L3	M1 et M2	M1 et M2
IUT	Toutes filières ⁽⁴⁾	L3 ⁽⁵⁾	L3		

(1) Certificat de Professionnalisation et d'Etudes à l'International

(2) Possibilité de départ uniquement dans un pays de culture anglophone ou dans le pays de votre LV2

(3) Possibilité de départ uniquement dans le pays de votre LV1

(4) Vous devez être titulaire d'un DUT

(5) Selon le diplôme



SE RENSEIGNER SUR LES UNIVERSITÉS PARTENAIRES ET LES DISCIPLINES CONCERNÉES

Le choix d'une mobilité ne se fait pas seulement en **fonction de l'attraction** pour un pays ou pour une langue.

Vous devez également, et surtout, **vous renseigner sur les universités partenaires et les cours** qui y sont enseignés en fonction de votre **projet académique et professionnel** (voir Étape 3 → La sélection → Critères de sélection). Pensez à bien vérifier que l'université partenaire a un accord avec votre faculté ou institut.

LISTE DES UNIVERSITÉS PARTENAIRES

 www.univ-lyon3.fr → International → Partir à l'étranger → Études dans le cadre d'un échange → Universités Partenaires

ÉVALUER LE COÛT DE SA MOBILITÉ

Il est important de **vérifier en amont** de votre candidature si la destination choisie correspond à vos **capacités financières**.

L'Université pourra vous accorder des **aides financières** mais celles-ci **ne couvrent pas la totalité des frais** engendrés par votre départ. Il vous faudra les compléter par d'autres sources de financement.

Les aides financières vous seront toutes **versées après votre arrivée à l'étranger**. Vous devrez donc prévoir des ressources financières suffisantes pour votre installation et votre vie sur place en début de mobilité.

De plus, ces aides ne sont **pas automatiques** et sont allouées en fonction des budgets annuels octroyés par les financeurs à l'Université.

Si vous êtes boursier sur critères sociaux, vous pourrez conserver votre bourse mensuelle du Crous et/ou être exonérés des droits d'inscription à l'Université Jean Moulin Lyon 3 l'année de votre mobilité dans la mesure où vous remplissez les conditions requises par le Crous.

Une fiche budget prévisionnel est disponible sur le site de l'Université pour vous aider à mieux évaluer le coût de votre mobilité.

FICHE BUDGE PRÉVISIONNEL

 www.univ-lyon3.fr → International → Partir à l'étranger → Études dans le cadre d'un échange → Étapes à suivre → Étape 4

Des fiches pays sont également mise à votre disposition sur l'intranet étudiant pour vous permettre de mieux évaluer le coût de la vie sur place selon les pays.

N'hésitez pas à les consulter pour préparer votre budget en amont de votre mobilité, et ce, dès la construction de votre dossier.

 [Net³](#) → International → Vos études à l'étranger → Mieux connaître ma destination

PARTICIPER AUX INTERNATIONAL DAYS, LES JOURNÉES DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Les **International Days** ont lieu chaque année **au cours du mois d'octobre**. Ces journées consacrées à la mobilité internationale vous permettent de trouver toutes les réponses aux questions que vous pouvez avoir sur votre projet de mobilité.



Des **réunions et événements** sont organisés sur les **différentes thématiques de la mobilité** : bourses, présentation des zones géographiques, conditions de départ dans chaque faculté/institut, préparation de votre CV et lettre de motivation, etc.

CONSULTEZ LE PROGRAMME

[www.univ-lyon3.fr/
international-days-
2023-les-journees-
de-la-mobilite-
internationale](http://www.univ-lyon3.fr/international-days-2023-les-journees-de-la-mobilite-internationale)

ÉTAPE 2
PRÉPARER SA
candidature



COMPLÉTER LE DOSSIER EN LIGNE

Le dossier de candidature est **accessible depuis l'intranet étudiant** et à remplir sur la plateforme Mobility Online, entre mi-octobre et mi-novembre.

ATTENTION

Vous ne pourrez plus modifier votre dossier après sa validation.

Le dossier est constitué des pièces justificatives suivantes :

- ▣ Tests de langues
- ▣ Lettre de motivation et CV
- ▣ « Relevés de notes »
- ▣ Toute autre certificat/lettre de recommandation etc.

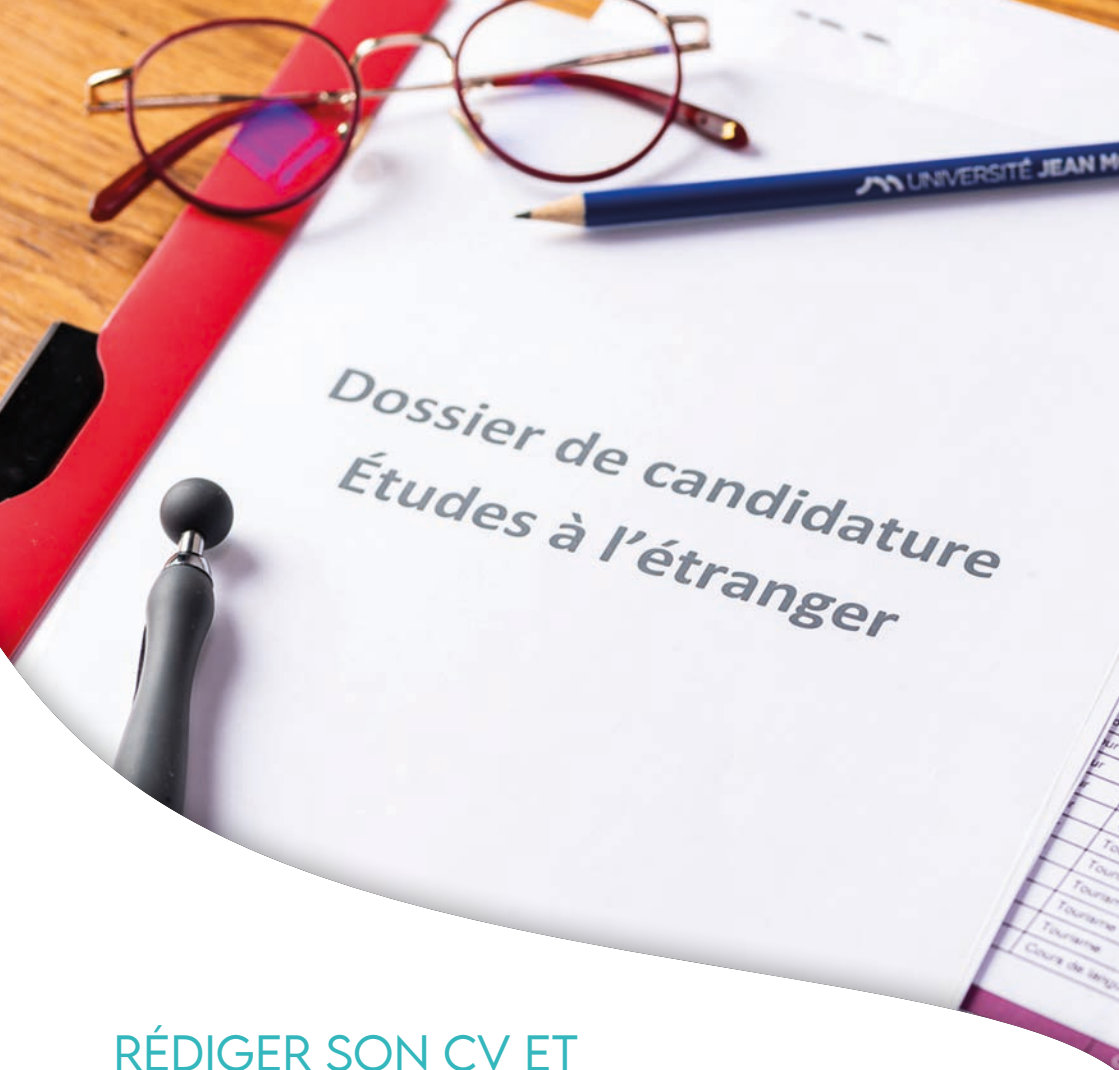
CHOISIR LES ZONES ET LES PAYS

Vous pouvez candidater **à 10 pays maximum.**

Pour les étudiants qui doivent partir en M2 LEA CI, merci de choisir une destination anglophone en Europe, une hors Europe et une de votre langue B.

ATTENTION

Vous ne postulez pas à des universités, mais à des pays. Vous pouvez cependant préciser vos universités de prédilection dans votre lettre de motivation et/ou lors de l'entretien de sélection.



RÉDIGER SON CV ET SA LETTRE DE MOTIVATION

Votre CV et votre lettre de motivation sont **les pièces essentielles de votre candidature**, assurez-vous donc de bien les travailler. Ils doivent être rédigés **dans la langue d'enseignement que vous avez choisie** (par exemple en anglais pour la Suède et en espagnol pour le Chili).

Pour vous accompagner, une réunion d'information est organisée pendant les International Days et un guide pratique est disponible sur le site internet de l'Université.

 www.univ-lyon3.fr → International → Partir à l'étranger → Études dans le cadre d'un échange → Étapes à suivre → Étape 6

PRÉPARER ET PASSER SON TEST DE LANGUE

Un test de langue est requis pour **toutes les destinations anglophones** ou si vous souhaitez **suivre un cursus anglophone**. Le Centre des compétences en langues de la Manufacture des Tabacs et la Bibliothèque Universitaire disposent **de nombreuses ressources et outils** pour vous entraîner et **préparer les tests**.

Le Centre des compétences en langues

Le nouveau centre de compétences en langues (ex Maison des Langues - espace d'autoformation aux langues, de ressources multimédias et de préparation aux tests de langue) a ouvert ses portes à la rentrée 2022, après travaux.

Les Bibliothèques Universitaires

Les Bibliothèques Universitaires vous permettent **de consulter ou d'emprunter différents outils** pour vous aider dans la pratique des langues étrangères : méthodes de langue, DVD étrangers en version originale, ouvrages étrangers, presse étrangère, etc. Les BU vous aideront également dans la préparation des tests de langues. Pour préparer le TOEIC par exemple, des sessions d'entraînement en ligne sont mises à votre disposition sur les supports suivants :

- 📺 My Cow
- 📺 Vocabulaire numérique

+ D'INFOS

📄 www.univ-lyon3.fr → Ressources et outils → Bibliothèques Universitaires

Scores requis aux tests de langues

	TEST	SCORE
Candidature Erasmus	TOEIC / TOEFL / IELTS	650 min / 70 min / 5.5 min
Candidature Hors Erasmus	TOEFL / IELTS	Variable selon les universités partenaires
Candidature Mixte	TOEFL / IELTS	Variable selon les universités partenaires

+ D'INFOS

 www.univ-lyon3.fr → International → Partir à l'étranger → Études dans le cadre d'un échange → Étapes à suivre → Étape 5

ATTENTION

Le niveau de langue est testé pendant l'entretien de sélection, y compris pour les cursus non-anglophones.

IMPORTANT

Le Royaume-Uni ne fait plus partie du programme Erasmus. Le TOEIC n'est donc plus accepté pour ce pays. Vous devez impérativement passer le TOEFL ou le IELTS.

S'INSCRIRE AUX TESTS DE LANGUE

L'Université Jean Moulin organise tout au long de l'année des sessions de TOEIC et de TOEFL. Des sessions de TOEIC sont, par ailleurs, réservées aux étudiants, à des **tarifs préférentiels**.

Ces sessions sont prévues pendant les mois d'octobre, novembre et parfois décembre.

Pour le TOEFL toute la gestion est effectuée en ligne :

 <https://www.fr.ets.org/toefl.html>

DATES ET TARIFS

 www.univ-lyon3.fr → International → Partir à l'étranger → Études dans le cadre d'un échange → Tester votre niveau de langues

ATTENTION

Le test de langue doit être passé **obligatoirement avant le 31 décembre !**

Passé cette date votre test de langue ne sera pas pris en compte dans votre dossier.

DÉPOSER SON DOSSIER EN LIGNE

Vous devez impérativement valider **votre dossier avec les pièces complémentaires** en ligne sur la plateforme « Mobility Online » **avant mi-novembre**.

Retenir les dates clés

FIN NOVEMBRE

Date limite de dépôt des dossiers (toutes zones confondues) précisée sur le site web.

31 DÉCEMBRE

Date limite de passage du test de langues

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES À RENDRE

	Erasmus	Hors erasmus	Remarques
Dossier de candidature disponible sur l'intranet étudiant	X	X	Le dossier est à valider en ligne sur la plateforme Mobility Online
CV	X	X	Un CV par langue d'enseignement choisie dans le pays d'accueil
Lettre de motivation	X	X	Une lettre de motivation par langue d'enseignement choisie dans le pays d'accueil
Relevés de notes post bac	X	X	Tous vos relevés de notes post-bac (même hors Université Jean Moulin Lyon 3). Si redoublement ou passage en 2 ^{de} session, seul le relevé du semestre et/ou de l'année validé est demandé
Résultats TOEIC	X		
Résultats TOEFL	X	X	Le TOEFL est suffisant pour le monde entier (il n'est pas utile de passer le TOEIC en complément du TOEFL si candidature Erasmus et Hors Erasmus)
Attestation d'inscription test de langues	X	X	Si résultats pas encore connus

Pièces supplémentaires pour les étudiants de la Faculté de Droit uniquement

Attestation de dépôt	Attestation à faire signer par un coordinateur de zone puis à déposer sur e-candidat pour vos candidatures de Master
-----------------------------	--

ÉTAPE 3
RÉUSSIR SON ENTRETIEN
et sa sélection



Suite au dépôt de votre dossier de candidature, vous recevrez une convocation sur votre **adresse mail institutionnelle** (prenom.nom@univ-lyon3.fr), vous invitant à **participer à un entretien de sélection**.

ATTENTION

Pensez à vérifier le bon fonctionnement du transfert de votre boîte mail institutionnelle sur votre boîte mail personnelle si celui-ci a été activé !

DÉROULÉ DES ENTRETIENS DE SÉLECTION

Les entretiens de sélection durent environ **15 minutes** et se déroulent **entre novembre et mars**. Le jury est composé d'enseignants ainsi que de responsables pédagogiques de zone.

L'entretien se déroule **dans la langue d'enseignement du pays que vous aurez choisi**. Il est cependant possible que l'entretien se déroule en deux langues. Par exemple, si vous souhaitez partir en Allemagne, mais que vos cours sont en anglais et en allemand, les deux langues peuvent être testées au cours de l'entretien.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Votre candidature sera évaluée sur différents critères ayant **tous la même importance** :

- ✔ Vos résultats universitaires
- ✔ Votre projet d'études et votre projet professionnel
- ✔ Vos expériences professionnelles
- ✔ Vos activités extra-universitaires
- ✔ Votre ouverture d'esprit et votre capacité d'adaptation
- ✔ Votre motivation
- ✔ Votre présentation générale

PRÉPARATION DE L'ENTRETIEN

Afin de **préparer au mieux votre entretien**, gardez en tête que différents éléments seront pris en compte par le jury.

☑ **Votre communication non-verbale :**

- Tenue vestimentaire
- Gestuelle
- Posture
- Débit de parole

☑ **Votre communication verbale :**

- Préparer sa présentation
- S'informer sur la destination et les cours proposés
- Développer son projet professionnel/d'études
- Expliquer sa motivation
- Travailler son niveau de langue

GUIDE PRATIQUE

📄 www.univ-lyon3.fr → International → Partir à l'étranger → Études dans le cadre d'un échange → Étapes à suivre → Étape 6

RÉSULTATS DES ENTRETIENS

Les résultats seront envoyés par mail à partir de **mi-janvier et jusqu'à fin mars**.

Trois résultats sont alors possibles, votre candidature peut-être :

- ☑ Favorable
- ☑ Défavorable
- ☑ Placée sur liste d'attente

Si votre candidature a reçu un avis favorable, vous avez le choix d'accepter ou de refuser l'affectation proposée. **En cas de refus, aucune autre proposition ne sera faite, mais cela permettra à des étudiants sur liste d'attente d'obtenir la place.**

NOMINATION AUPRÈS DE L'UNIVERSITÉ PARTENAIRE

Une fois votre affectation acceptée, les résultats des sélections sont ensuite communiqués aux universités partenaires, cette étape dite de « nomination » est réalisée par le Service Général des Relations Internationales.

Une fois la nomination effectuée, vous aurez à compléter un Dossier de Candidature (Application form) pour l'université partenaire.

ATTENTION

La sélection par l'Université Jean Moulin ne garantit pas l'acceptation de votre dossier par l'université partenaire, même si votre sélection est faite en respectant les exigences de l'université partenaire. Celle-ci étudiera votre dossier et vous enverra une lettre d'acceptation si **votre dossier est sélectionné. De plus, votre départ est conditionné à votre réussite aux examens de l'année en cours.**

Il est conseillé **d'attendre la lettre d'acceptation** avant de commencer les démarches administratives nécessaires (visa, billet d'avion, etc.).



ELECTRIC BRILLIE

DREYON

FAB



ÉTAPE 4

ORGANISER
son départ



Si vous avez été sélectionné par l'Université Jean Moulin Lyon 3 **et** par l'université partenaire, vous pouvez maintenant **commencer à préparer votre séjour !**

Sachez que le Service des Relations Internationales continue à vous accompagner dans votre projet, et ce jusqu'à votre retour.

AVANT LA MOBILITÉ

Réunions de préparation au départ

Des réunions par zones sont organisées, avant votre mobilité. Ces réunions vous donneront des **éléments d'informations sur le contexte social, éducatif et culturel** de votre pays d'accueil. Elles sont aussi l'occasion de vous rappeler les différentes démarches administratives à effectuer avant, pendant et après votre mobilité.

Conférence sur l'interculturalité

Une conférence sur l'interculturalité, ses bienfaits et ses bénéfices dans le cadre universitaire, privé et professionnel, est organisée en mars. Cette conférence présente deux objectifs :

- 📌 Vous préparer à la **découverte d'une nouvelle culture et à l'assertion de votre propre culture** à l'étranger.
- 📌 Vous faire prendre conscience de ce que vous êtes afin de **mieux réagir** dans des situations compliquées une fois sur place.

DATES ET PROGRAMME DES CONFÉRENCES

 www.univ-lyon3.fr → International →
Partir à l'étranger → Études dans le cadre
d'un échange → Étapes à suivre →
Étape 8 → Les prochaines étapes à
suivre



Checklist pour préparer votre départ

- ☐ Faire signer votre Contrat d'études/*Learning Agreement* (Erasmus+ ou hors Erasmus+) pour le choix des cours avant votre départ
- ☐ Effectuer votre réinscription à l'Université Jean Moulin
- ☐ Vous inscrire sur le Fil d'Ariane (suivi des français à l'étranger en cas de danger)
- ☐ Vous assurer de posséder une Carte d'identité ou un passeport qui sera encore valide 6 mois après votre retour de mobilité
- ☐ Vous procurer un Visa si nécessaire (attention les procédures de visa peuvent être longues, commencez dès que possible !)
- ☐ Renouveler votre titre de séjour en France avant le départ, si nécessaire
- ☐ Préparer et envoyer vos dossiers de bourses
- ☐ Être en possession d'un RIB à votre nom
- ☐ Acheter vos billets d'avion/de train, si possible avec flexibilité en cas de retour anticipé (ou attendre pour l'achat du billet retour)
- ☐ Trouver un logement sur place
- ☐ Prévoir une assurance logement sur place
- ☐ Prévoir les démarches bancaires sur place (carte bancaire, liquide, ouverture d'un compte bancaire)
- ☐ Vous procurer la Carte européenne d'assurance maladie si votre mobilité est en Europe
- ☐ Souscrire une assurance santé et rapatriement (fortement conseillée en cas de crise/accident sanitaire)
- ☐ Être à jour dans vos vaccins
- ☐ Résilier/renouveler/modifier votre abonnement de téléphone portable

LES AIDES FINANCIÈRES

Bourses versées par l'Université

Le service des bourses de mobilité du Service Général des Relations Internationales vous communiquera les informations nécessaires pour faire vos demandes de bourse via votre adresse mail institutionnelle (prenom.nom@univ-lyon3.fr).

Nom	Financier	Bénéficiaire	Dates
BRMIE (Bourse Régionale Mobilité Internationale Etudiant)	Région Auvergne Rhône-Alpes	Étudiant en mobilité inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur de la région AURA l'année de sa mobilité	Courant mai
ERASMUS +	Union Européenne	Étudiant en mobilité dans un pays du programme Erasmus+	Courant juin
AMI (Aide à la Mobilité Internationale)	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Étudiant boursier du Crous (échelon 0 à 7) l'année de la mobilité	Courant juillet

CONTACT

Pauline DUTHEIL

✉ bourses-internationales@univ-lyon3.fr

📞 +33 4 78 78 75 30

+ D'INFOS

🌐 www.univ-lyon3.fr → International → Partir à l'étranger → Études dans le cadre d'un échange → Études dans le cadre d'un échange → Financer votre départ

Bourses d'organismes extérieurs

Les étudiants boursiers du Crous conservent leur bourse mensuelle durant leur séjour à l'étranger et sont exonérés des droits d'inscription en France. Ils **peuvent la cumuler avec les bourses de mobilité.**

Pensez également à **vous renseigner** sur les programmes de bourses qui peuvent être proposés par le gouvernement du pays d'accueil, par les réseaux internationaux ou par l'université à l'étranger. Certaines de ces bourses sont répertoriées sur le site internet de l'Université.

+ D'INFOS

 www.univ-lyon3.fr → International → Partir à l'étranger → Études dans le cadre d'un échange → Financer votre départ → Découvrez les autres programmes de bourses

ABANDON DE VOTRE CANDIDATURE

Si une raison financière, familiale ou médicale vous empêche de partir en mobilité, vous devez **impérativement en informer votre coordinateur administratif de zone et le référent RI de votre composante.**

Un abandon ne doit pas être pris à la légère, quelle que soit sa raison, n'hésitez pas à **venir en discuter** avec votre coordinateur au plus vite.





ÉTAPE 5

PENDANT ET APRÈS
sa mobilité



PENDANT LA MOBILITÉ

Dans votre pays d'accueil

Toutes les universités partenaires ont un référent pour les étudiants internationaux. N'hésitez pas à **prendre contact avec votre référent** dès votre arrivée dans l'université.

À l'Université Jean Moulin

Pendant votre séjour, n'oubliez pas que le Service Général des Relations Internationales est encore présent pour répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches. Si vous avez un problème, que quelque chose ne se passe pas comme prévu, ou que vous avez un coup de mou, **pensez à écrire à votre coordinateur de zone**, il saura vous rassurer.

Rapatriement — Cas de force majeure

Pendant votre mobilité, en cas de maladie/problemé de santé nécessitant le rapatriement, ou de catastrophe naturelle, vous pouvez **rentrer en France sans rembourser les 75% d'acompte de votre bourse**.

APRÈS LA MOBILITÉ

Validation du diplôme

Vous devez **envoyer votre relevé de notes étranger au référent relations internationales dans votre composante et à votre coordinateur administratif de zone** (ou vous assurer vous que votre université partenaire l'a fait) pour que l'Université Jean Moulin puisse valider votre année/semestre.



Accompagnement au retour

Votre retour de mobilité est également une **étape importante**.

Il est parfois tout aussi compliqué de se réadapter à sa propre culture, de reprendre ses marques et de se réintégrer au sein d'un entourage qui n'a pas vécu d'expérience similaire à l'international.

C'est pourquoi vous pouvez **bénéficier d'un accompagnement** post-mobilité qui vous aidera à mieux vous réintégrer dans votre vie quotidienne et à mieux valoriser votre expérience à l'étranger.

Groupes d'atterrissage

Des groupes d'atterrissage sont mis en place pour vous permettre **d'échanger sur votre mobilité**, de **partager votre expérience** à l'étranger dans un

contexte privilégié, avec des étudiants dans la même situation que vous. Des psychologues seront également présents dans les groupes afin de guider vos réflexions et permettre une meilleure gestion du groupe.

D'INFOS

 **Net3 → International → Vos études à l'étranger → À votre retour de mobilité → Groupes d'atterrissage**

*Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

ÉTUDIANTS

en situation de handicap

Vous êtes en situation de handicap ? Ne vous freinez pas ! La mobilité internationale, c'est aussi pour vous.

Contactez le **Pôle Handicap Étudiant de l'Université** dès le début de la préparation de votre dossier. Une fois sélectionné, suivez les différentes étapes :

1. Préparez un dossier récapitulant l'ensemble des **accompagnements et aménagements mis en place pour vous** à l'Université Jean Moulin Lyon 3. Le Pôle Handicap Étudiant peut vous accompagner dans cette démarche.
2. Transmettez ce dossier à **votre coordinateur de zone au Service Général des Relations Internationales**, accompagné, si nécessaire, d'une traduction en anglais.
3. Le coordinateur administratif de zone **envoie votre dossier** à l'université d'accueil et lui demande, si besoin, les dispositifs dont vous pourriez bénéficier (logement, vie quotidienne, etc.).
4. Prenez contact avec Pauline DUTHEIL pour les démarches de bourse
✉ **bourses-internationales@univ-lyon.fr**

Vous pouvez bénéficier des financements spécifiques :

✉ **Bourse BRMIE**

Un forfait de 530€ supplémentaire vous est versé sous présentation d'un justificatif

✉ **Bourse ERASMUS +**

Une aide supplémentaire peut être accordée basée sur une estimation de vos frais réels liés au handicap. Le montage du dossier est complexe, pensez à le commencer le plus tôt possible.

VOS contacts

Service Général des Relations Internationales

ECHANGES EN EUROPE

✉ pole-europe@univ-lyon3.fr

ECHANGES HORS EUROPE

✉ pole-monde@univ-lyon3.fr

BOURSES DE MOBILITÉ

Pauline DUTHEIL

✉ bourses-internationales@univ-lyon3.fr

☎ +33 4 78 78 75 30

Selon votre composante

LANGUES

Julie AGIER

✉ julie.agier@univ-lyon3.fr

☎ +33 4 78 78 86 48

LETTRES ET CIVILISATION

Enali DE BIAGGI

✉ enali.debiaggi@univ-lyon3.fr

☎ +33 4 78 78 74 85

DROIT

Anne-Sophie BERTHIER

✉ mobilite-internationale-droit@univ-lyon3.fr

☎ +33 4 26 31 85 35

PHILOSOPHIE

Pierre Jean RENAUDIE

✉ pierre-jean.renaudie@univ-lyon3.fr

iaelyon School of Management

Magalie LIEBE

✉ magalie.liebe@univ-lyon3.fr

☎ +33 4 78 78 77 68

IUT JEAN MOULIN

Barbara SEBELON

✉ barbara.sebelon@univ-lyon3.fr

☎ +33 4 81 65 26 04







© UNIVERSITÉ **JEAN MOULIN** LYON 3

Création - Conception - Mise en page

SERVICE COMMUNICATION

Frédéric GERLAND

Photos : David VENIER et UNSPLASH

DOCUMENT NON CONTRACTUEL



9 Manufacture des Tabacs

9 Campus des Quais

9 Campus de Bourg-en-Bresse

WWW.UNIV-LYON3.FR